

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_014 | Fonds Charcot + Sexologie.](#)
[HystérieCollectionBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski. Item\[Le cas](#)
[Céline Marc - suite\]](#)

[Le cas Céline Marc - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0293

SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

conter, la décida à tout dire à son père.

Sa patronne, cultivant plus les plaisirs que ses fers, négligeait ses pratiques. S'attendant, un jour, à des reproches mérités de la part de l'une d'elles, elle prévint M... qu'elle se cacherait, si elle venait; tu lui répondras que je suis absente, ajouta-t-elle. La blanchisseuse s'enferma dans sa chambre quand la cliente arriva. Celle-ci, sur la réponse de M..., se fâcha, voulant son linge quand même et s'en alla, menaçant de faire arrêter et la maîtresse et l'apprentie. Ces menaces causèrent une grande frayeur à M...; le soir, elle avoua tout à son père qui la retira de chez cette trop aimable patronne.

Elle fut mise dans une fabrique d'éventails, où on ne put la garder, sous prétexte qu'« elle suait trop des mains »; — puis, chez une passementière, qu'elle quitta un matin pour aller se promener; — ensuite chez une fleuriste où il lui fut impossible de rester, parce que « le carmin lui occasionnait de violentes douleurs de tête. »

Des palpitations cardiaques, des troubles gastralgiques la

firent recevoir à l'hôpital N ker. On l'envoya en convalescence à l'asile du Vésin. A son retour, elle se plaça comme domestique chez une fruitière. Un matin, sans motif, elle jeta son tablier par la rampe de l'escalier et se enfuit. « Il fallait que j'aill que je vienne, dit-elle, je pouvais demeurer tranquille ».

On essaya d'une nouvelle blanchisseuse; celle-ci, moins facile que la précédente, elle donnait des coups de torchon mouillé à son apprentie paresseuse. M... fut un panaris et retourna chez son père. Une fois guérie, elle fut placée, pendant six mois, chez un marchand de vin où elle servait au comptoir. Là, il y eut des essais de rapprochements sexuels, mais encore sans résultat. Elle avait 16 ans.

M... devient alors piquée de bottines. Quinze jours de peine s'étaient écoulés qu'elle s'ennuie de sa nouvelle profession et abandonne sa patronne. Mais sa belle-mère, lui ayant déclaré, avant son placement, que si elle n'était pas plus raisonnable et qu'elle n'habitait à la maison, son père aurait à choisir entre sa fille et sa femme, M... errait à



